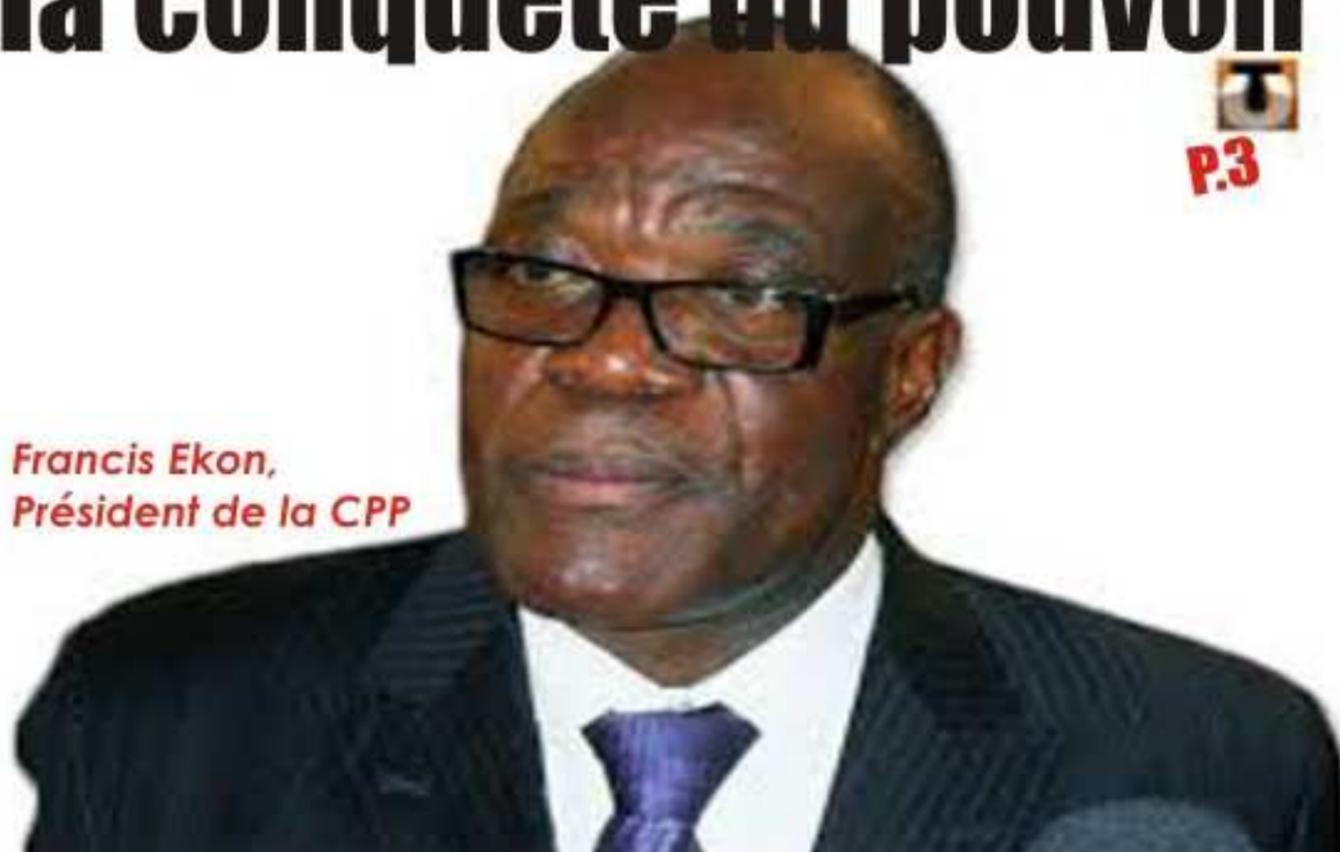


N° 0137 du 19 au 25 Août 2014 - Prix : 250 F CFA

POLITIQUE/15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CPP :

# Le renoncement de la conquête du pouvoir



Francis Ekon,  
Président de la CPP

P.3

## Arrêt sur images

Que font la mairie et la délégation spéciale de la préfecture du golfe pour épargner aux consommateurs et usagers du marché Attikpodji cette montagne d'ordures qui côtoie les vivres?



SOCIÉTÉ / EDUCATION :  
Colonie de vacances des meilleurs lauréats du BEPC 2014, un pari gagné pour la ministre Victoire Sidémeh Tomégah-Dogbé **PP3&4**



La ministre Victoire Tomégah-Dogbé face aux collégiens lors de la colonie de vacances

ECONOMIE / MARCHES PUBLICS :  
L'ARMP initie la relecture des textes en vue du réaménagement du cadre juridique et institutionnel des marchés publics au Togo **P.5**



Le DG de l'ARMP-Togo (au milieu) à l'ouverture

**Libre Opinion** **P.2**

## La Démocratie... est facile à comprendre !

**FOOTBALL** **P.7**

Eliminatoires Seniors CAN 2015:  
**Guinée - Togo se jouera à Casablanca**

Eliminatoires CAN Juniors 2015:  
**Le Togo battu à Bamako : 2 buts à 0**  
L'exploit est-il possible à Lomé?



Les Eperviers juniors

Publiez gratuitement vos annonces sur [www.togotourisme.com](http://www.togotourisme.com)



## NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Vente d'articles de mariage
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92  
A côté de la Pharmacie Campus

### Météo

Mardi 19 Août 2014  
Matin:  
Averses de pluie  
23°C  
Après-midi:  
Orages  
28°C

**EDITO**

**Demandez le programme!**

Il n'y a que dans notre pays, le Togo, que le projet politique d'un parti ne se résume qu'à un seul mot : le changement !

En lieu et place d'un bon projet qui tienne la route et qui peut susciter l'adhésion des populations, le grand chef de file n'a qu'un seul mot : le changement. et qu'entend-on par le changement, c'est le départ d'un homme et d'un seul. Faure Gnassingbé.

A entendre la grande passionaria de l'ANC vociférer pendant les meetings de son parti, aucun sacrifice ne serait trop grand pour le peuple togolais si ce n'est le départ de Faure Gnassingbé. Peine perdue. La récente tournée du Grand Chef de File lui a une fois de plus prouvé que Lomé n'est pas le Togo. Les maigres publics, venus par curiosité voir le phénomène plutôt que qu'attirer par son message est une preuve palpable que les togolais ont d'autres chats à fouetter.

Il est bon que le Grand Chef de File aille partout au Togo et écouter les populations sur leur besoin. Ça lui donne l'étendue du travail à abattre, une tâche à laquelle le Président de la République s'attèle depuis bientôt 10 ans.

Les togolais vivants à l'étranger qui sont rentrés au pays pendant ces vacances peuvent témoigner du bon qualitatif que le pays a fait depuis 2005. Fidèle à sa méthode, le Président de la République construit dans le calme et le silence absolu. Ce n'est pas le lieu d'évoquer les différentes réalisations au profit des togolais. Mais une chose est sûre, les faits sont têtus. Les temps arrivent où les togolais demanderont le programme, le projet de ceux qui veulent leur voix. Et là, beaucoup risquent de se réveiller et de revenir sur terre. Ils comprendront alors que le changement n'est pas seulement un mot, mais un comportement affiché de tous les jours.

Ali SAMBA

**Libre opinion :**

**La Démocratie... est facile à comprendre !**

*Qui a donné quitus à Mme Kafui ADJAMAGBO-JOHNSON pour faire rentrer la CDPA (Convention Démocratique des Peuples Africains) dans une prétendue Coalition Arc-en-ciel (CAEC) ? La CDPA, qui a le meilleur slogan d'identification de tous les partis politiques du Togo (ASSI LE ASSIME), en l'occurrence deux mains qui se prennent, dans un signe de fraternité... Oui, la CDPA est presque morte, fondue dans le cul d'une COALITION hétéroclite, créée de façon non démocratique, sans consultation de la base des militants des partis qui prétendent appartenir à cet ensemble ! Secrétaire général par intérim de la CDPA, suite à la mise à l'écart volontaire de son Secrétaire Général, Léopold GNININVI, Mme ADJAMAGBO devait organiser un congrès extraordinaire du Parti, pour se faire élire Secrétaire Général, et en tout cas, demander l'avis des militants et militantes du parti, avant de s'engager dans quelque aventure politique que ce soit !...*

Qui a donné quitus à Me Dodzi APEVON, Président de ce parti, (après effacement de Me Yaovi AGBOYIBO), pour faire rentrer le CAR (Comité d'Action pour le Renouveau), dans une coalition aux contours flous, caractérisée par la dictature des seuls présidents et secrétaires généraux des partis membres de la CAEC... Il aurait fallu que Me APEVON demande l'avis des militants et militantes du CAR, et qu'il reçoive d'eux, leur onction...

Combien l'UDS de Antoine Folly a de militants ? Cent ? Soixante ? Personne n'en sait strictement rien ! Ce Parti n'a fait aucun congrès, à ma connaissance, depuis des années ! Combien le PDP de Mr KAGBARA a de militants, et a-t-il reçu le feu vert de ses militants avant de se loger dans la CAEC ? Et le MCD de Me TCHASSONA Traoré ? Et le NET de Mr Geery Taama, et la Santé Du Peuple du Dr KUESSAN ?...

Ce sont ces 7 partis politiques, qui se sont réunis, pour soi-disant désigner le candidat unique de la CAEC, à l'élection présidentielle de 2015, en l'absence du Président de la Coalition, Mr KAGBARA (ce n'est pas moi qui le dit, mais l'intéressé, que j'ai suivi sur le site

icilome.com)...

En démocratie, ce sont les militants et militantes d'un Parti, qui élisent, soit lors d'un Congrès, soit par des élections primaires, celui qui doit porter leur drapeau pour la présidentielle ! C'est ce qui s'est passé, avec François Hollande, avec Barak OBAMA, avec Angela Meckel, et même avec le Pape, qui est élu, après des primaires serrées, par les cardinaux du monde entier, chaque cardinal amenant de ses évêques, le nom de leur champion, et la fumée blanche n'est parfois visible qu'après 3, 4, ou 5 tours de scrutins!...

Au CST (Collectif Sauvons le Togo) la situation est pire ! L'ANC (Alliance Nationale pour le Changement), de Jean -Pierre FABRE (16 députés), et ADDI, du professeur GOGUE (3 députés) se mettent dans le cul d'une Association de la société civile, et sans état d'âme, vont aux législatives sous le vocable CST ! C'est comme si le Parti Socialiste français (PS), et le Parti Communiste français (PC) se présentent aux législatives sous le vocable " SOS Racisme " ! Je n'ai rien vu d'aussi stupide ! Comme c'est le CST qui est arrivé, en tête de l'opposition aux législatives du 25 juillet 2013, avec 19 députés, contre 62 pour UNIR, c'est le coordinateur du CST, Me ZEUS AJAVON, qui est, de facto, le chef de l'opposition togolaise ! Jean-Pierre Fabre n'est que le Chef de la minorité parlementaire. Le chef de l'opposition d'un pays n'est pas obligé d'être élu député, et c'est ainsi que Gilchrist OLYMPIO était Chef de l'opposition, en 2007, sans être Député élu de l'UFC ! On n'a pas besoin de sortir de Sciences Po pour comprendre cela ! L'ANC, qui regorge de juristes, n'a pas compris cette nuance et FABRE répète bêtement qu'il est le candidat naturel de l'opposition togolaise ! C'est triste pour le Togo !

Maintenant, c'est le CST et la Coalition Arc-en-ciel qui sont, paraît-il, en " conclave " (pardon, ne dépeignez pas



Dr David IHOU

ROME !), pour désigner ou " élire " un " candidat unique de l'opposition " ! On dirait un discours du POLIT-BUREAU de l'ancien URSS !...

Messieurs et Mesdames du CST et CAEC, ce sont les militant(e)s des partis qui choisissent leurs candidats à la présidentielle, lors d'un Congrès, d'une Convention, ou d'élections primaires. Toute autres gymnastique est anti-démocratique et indigne de politiciens qui se disent démocrates et qui prétendent donner des leçons de démocratie aux autres...

Il paraît que le " Conclave-rigolo " CST- CAEC, est reporté à la

semaine du 18 au 24 août 2014... Qui sera délégué à ce conclave ? Qui et comment vont être désignés les " heureux-malheureux " invités à ce prétendu conclave ?

Voilà comment, des politiciens togolais, qui prétendent développer la démocratie au Togo, mystifient nos compatriotes, et donnent une image piètre de notre classe politique ! Honte à vous, faux démocrates, et plaisantins de la démocratie togolaise !

**Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire**

**LE MÉDIUM**  
Hédomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Économie - Développement - Culture

**Récapitulé**  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 37 86 99  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Didier AGBESSI  
Koudjoukabalou  
René Beaugars  
**Infographie :** JPB  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution:** Léo AYIVI (90 19 70 25)

**Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium"**  
dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.  
Prochaine parution le mardi 26 Août 2014

**Rapidehosting.com**  
Nom de domaine gratuit.  
Hébergement Linux de 10Go à 70 000/an!  
Hébergement Windows-Afresco-Sharepoint  
Visiter le site web  
[www.rapidehosting.com](http://www.rapidehosting.com)  
Email: [info@rapidehosting.com](mailto:info@rapidehosting.com)  
<<http://rapidehosting.com/order/>>

**CONAPP**  
Conseil National des Patrons de Presse

**Alerte Virus Ebola**

**EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!**

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « urgence de santé publique de portée mondiale ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épiques, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

**Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo  
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - Email : [conapptogo@yahoo.fr](mailto:conapptogo@yahoo.fr)

POLITIQUE/15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CPP :

# Le renoncement de la conquête du pouvoir

QUE LE temps passe vite. 15 ans déjà que l'Union Togolaise pour la Démocratie (UTD), le Parti d'Action pour le Développement (PAD), l'Union pour la Démocratie et la Solidarité (UDS), le Parti des Démocrates pour l'Unité (PDU) ont fusionné pour donner naissance à la, la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) et depuis, beaucoup d'eau ont coulé sous le pont.

Si ce parti a fait feu de tout bois au début de son existence, force est de reconnaître qu'aujourd'hui, il compte pour des prunes sur l'échiquier politique togolaise. Sa force de frappe (si elle a jamais existé) s'est érodée au fil des ans, surtout avec la retraite de son premier président Edem Kodjo. En 2015, le parti n'est que l'ombre de lui-même.

## Un parcours tumultueux.

L'actuel Président de la CPP, Francis Ekon, ne se voile pas la face. Bien au contraire. C'est avec une lucidité certaine doublée d'une honnêteté intellectuelle et politique qu'il avoue, non sans peine, les difficultés de son parti à faire triompher ses idées auprès des populations togolaises. La preuve est que déjà deux législatures, la CPP n'a pas réussi à faire élire un seul député à l'Assemblée Nationale. Cependant, ce n'est pas par faute d'avoir essayé avoue Francis Ekon.

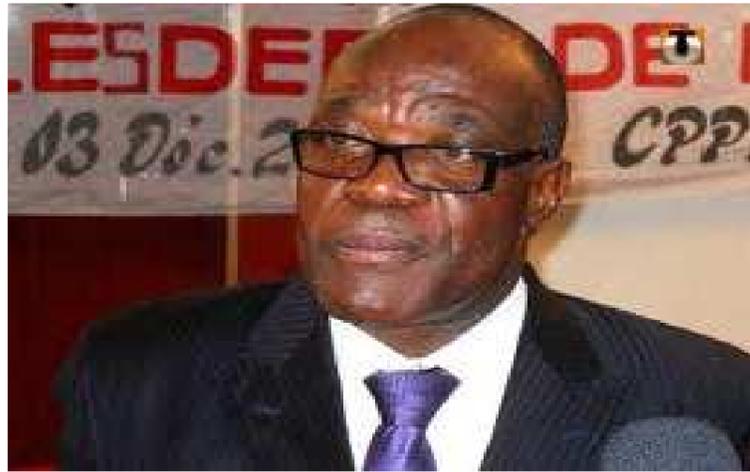
La politique de réconciliation nationale avec comme point de mire l'indispensable dialogue politique, mise en place d'une commission de relecture de l'histoire du Togo, réha-

bilitation de la fête nationale du 27 Avril, la dénomination des places et rue Sylvanus Olympio et Anani Santos etc. en sont quelques exemples. "Jour de joie en revivant les espoirs suscités et les résultats obtenus de haute lutte pour inscrire notre cher pays dans la voie de la démocratie" dira Francis Ekon.

En 15 ans, la CPP aura essayé de jouer sa partition sur la scène politique togolaise. A son actif, selon le président du parti, l'accord cadre de Lomé signé en 1999 sur l'initiative de Edem Kodjo alors président de la CPP, les 22 engagements, la politique de réconciliation ayant permis aux réfugiés de rentrer au pays, la mise en place de la commission de la relecture de l'histoire du Togo, le CPDC qui est arrivé à des conclusions acceptées par le plus grand nombre des partis y compris le parti au pouvoir.

Mais ce 15 Aout 2015 est aussi un jour de résignation en face des grands moments historiques maladroitement ratés qui auraient pu donner un autre sens à l'histoire nationale pour la démocratie. Les dirigeants de la CPP semblent l'avoir au travers de la gorge.

Le refus de l'opposition, dans le cadre du dialogue inter togolais, de prendre la primature pour un an, l'appel de l'opposition au boycott des législatives du 27 Octobre 2002 avec à la clé, le toilettage de la constitution de 1992, la dénonciation de l'APG par certains partis de l'opposition qui ont refusé d'entrer au gouvernement d'union nationale qui devrait se pencher sur les questions de réformes constitutionnelles, l'exi-



Francis Ekon, président de la CPP

gence de la retro activité de la constitution et bien d'autres sont des faits qui, selon la CPP, ont plombé l'avancée du pays. Et ça, la CPP semble le regretter amèrement d'autant que la situation ne s'améliore pas. Bien au contraire...

## Le renoncement de la conquête du pouvoir

Il est clair dans la tête et dirigeants actuels de la CPP que la conquête du pouvoir devient un luxe. Un parti qui veut le pouvoir à des millions de militants et sympathisants derrière lui. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui pour la CPP qui peine à rassembler des dizaines de milliers de militants. L'éprouvante campagne des législatives de 2013 a démontré combien de fois le parti n'est pas implanté sur le plan national. Même dans les fiefs de leurs dirigeants, la CPP n'a récolté que des scores insignifiants, se faisant battre à plate couture par la coalition Arc en Ciel et le parti au

pouvoir UNIR.

De plus, sa mise à l'écart des discussions au sein des deux blocs de l'opposition et sa non participation aux débats d'intérêts nationaux comme le dialogue Togo Telecom2 le fragilise davantage. "Le terreau sur lequel le parti doit se prévaloir s'est effrité tout au long de ces 15 années parce que certains camarades ont pris d'autres chemins et d'autres carrément, ont démissionné" avoue Francis Ekon.

Mais il garde espoir. "Le courage politique commande souvent de ne pas céder au populisme, ce courage, la CPP la cultive. Elle ne veut pas manipuler pour convaincre" a-t-il dit avant d'ajouter que le Togo et les togolais sont toujours au cœur des prises de décisions du parti. Francis Ekon tacle ses amis de l'opposition. " Pour la CPP, le radicalisme et le dénigrement systématique dans la lutte pour la démocratie n'ont pas leur raison d'être, parce que ne s'inscrivant aucunement dans l'effort d'apaisement et d'union" déclare t il avant de conclure que la CPP est toujours restée et restera toujours fidèle à sa ligne politique centrée sur l'amour de la Patrie.

Pour la présidentielle de 2015, il paraît évident que le parti ne présentera pas de candidat. "La CPP apportera son soutien au candidat qui reflétera au mieux ses aspirations, autrement, elle ne fera rien" a soutenu Francis Ekon.

## Repartir à la conquête des Togolais

L'espoir de la CPP de voir ces idéaux triompher dans les prochaines années repose sur la jeunesse. Le parti aurait connu des adhésions importantes si l'on en croit son président. Mais pour lui, l'essentiel du travail doit aller vers la jeunesse togolaise à laquelle il faut expliquer la philosophie politique, le discours et les ambitions du parti pour le Togo.

Un parti fort, c'est un parti uni autour de ses objectifs, ouvert, attractif, un parti qui favorise les adhésions et s'élargit sans cesse. Francis Ekon appelle donc les militants à s'approcher constamment des togolais car c'est par le travail, la non exclusion et l'amour de la patrie que la CPP atteindra ses objectifs. Le parti reste convaincu des lendemains meilleurs puisque, selon lui, la population devient de jour en jour mature et attentive au discours de la CPP.

Ali SAMBA

## Zozo

### POLITIQUE/AGBÉYOMÉ KODJO VA PROPOSER UNE SOLUTION 'INNOVANTE'



Aghéyomé Kodjo, Pdt OBUTS

Après avoir qualifié d' "ahurissant" le développement de l'actualité politique de ces derniers jours, le président de l'Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire (OBUTS) estime dans une interview accordée à l'Agence Savoir News, que " les Togolais souhaitent une solution innovante".

Tout en promettant que cette solution proviendra du parti qu'il préside, l'ancien premier ministre togolais n'a pas hésité à inviter les acteurs politiques à un dépassement de soi.

"Les cris de détresse des populations exigent de nous dépassement et oubli de soi pour rechercher des solutions consensuelles pour l'union de la nation", a-t-il martelé.

La semaine écoulée a été secouée par les différentes volte-face au sein de la Coalition Arc-en-ciel, un regroupement de partis politiques de l'opposition après l'élection d'un candidat unique "pour la candidature unique de l'opposition" en la personne de Me Dodzi Apévon du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR).

Les travaux du conclave entre le Collectif "Sauvons le Togo" (CST) et cette coalition ont été reportés sur cette semaine.

### LE TOGO ET LE BÉNIN DEVIENNENT COPROPRIÉTAIRES



Poignée de mains entre le PM Zunu et Boni Yayi

Un pont, cofinancé par le Togo et le Bénin sera bientôt construit sur le fleuve Mono pour permettre la libre circulation entre les deux pays et entre les habitants du Bas-Mono et de la commune d'Athiéme.

Le président béninois, Thomas Boni-Yayi et le Premier ministre togolais, Arthème Ahoomey-Zunu, qui représentait le chef de l'Etat, ont donné lundi le premier coup de pioche symbolique. Ce pont permettra de mettre un terme aux nombreuses noyades lors de la traversée du fleuve par les riverains.

Le ministre togolais des Travaux Publics et des Transports, Ninsao Gnofame, a indiqué que les routes permettant l'accès au nouveau pont seraient réhabilitées et reliées au réseau national.

L'ambition des deux gouvernements, à terme, est de bitumer les route Lokossa-Athiéme au Bénin et Amégnan - Afagnan - Agomé Glozou au Togo pour raffermir l'importance du pont et décupler ainsi sa rentabilité, a précisé le Premier ministre.

### FINANCES : YAYI SANI VA PILOTER LE REDRESSEMENT DE LA BTCI

Yayi Sani, directeur de l'audit du Groupe Ecobank, a été nommé administrateur général de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI), a-t-on appris mercredi auprès de la Banque.

M. Sani succède à Etienne Bafaï démis de ses fonctions il y a quelques semaines.

Ce banquier aura la lourde tâche d'assainir et de redresser l'établissement avant une éventuelle privatisation.

La BTCI, créée en 1974, et doté d'un capital de 1,7 milliards de Fcfa.

## SOCIÉTÉ / EDUCATION :

# Colonie de vacances des meilleurs lauréats du BEPC 2014, un pari gagné pour la ministre Victoire Sidémeh Tomégah-Dogbé

LES MEILLEURS élèves qui ont obtenu le Brevet d'Etudes de Premier Cycle (BEPC/2014) en colonie de vacances depuis le 12 août dernier à Kpalimé, ont achevé leur colonie de vacances organisée à leur intention par le ministère du développement à la base, à l'emploi et à la jeunesse.

indiqué que les colonies de vacances s'organisent depuis 2010 pour récompenser les meilleurs élèves et susciter chez les autres le désir de faire mieux. En outre elles permettent, de réaliser une meilleure intégration des jeunes. " Vivre une colonie de vacances constitue pour vous une expérience unique conjuguant



Mme Dogbé face aux jeunes collégiens lors de la colonie de vacances

C'est depuis le Vendredi 08 août 2014 que ces jeunes ont rallié le chef-lieu de la préfecture de Kloto. Ils ont reçu les conseils du ministre en charge de la jeunesse Madame Victoire TOMEGAH-DOGBE qui a

l'apprentissage du vivre ensemble et la découverte de nouvelles activités, de nouveaux milieux et de nouveaux amis ", a dit la ministre à l'endroit des jeunes bénéficiaires.

Le mardi 12 août 2014 un panel

a été organisé à leur profit au centre ZION de Kpalimé, dans le cadre de la journée internationale de la jeunesse. Plusieurs thèmes, entre autres : -Jeunesse et santé mentale ; -Abus de drogues, effets et conséquences sur la santé mentale des jeunes ; -Grossesses en milieux scolaires ; -Délinquance juvénile, ont été passés au peigne fin par d'éminents spécialistes de la santé. Les orateurs ont saisi cette occasion pour exhorter les jeunes brevetés, meilleurs de cette année, à adopter un bon comportement pour être en bonne santé physiquement et surtout mentalement, donc avoir un bien-être afin de réaliser leur potentiel, c'est-à-dire atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

Les conférenciers ont, à cet effet invité les bénéficiaires, cadres de demain à éviter les drogues de toutes sortes, l'automédication, la désobéissance, les mauvaises compagnies, le copinage, bref des comportements de nature à porter atteinte à leur bien-être physique et mentale. Le panel a pris fin avec le débat et le mot de remerciement du directeur de la jeunesse et de l'emploi des jeu-

Suite à la page 4



ECONOMIE / MARCHÉ PUBLICS :

# L'ARMP initie la relecture des textes en vue du réaménagement du cadre juridique et institutionnel des marchés publics au Togo

C'EST LA ville de Kpalimé qui accueille l'atelier dédié à cette activité. Il s'agit pour l'ARMP après trois années d'application effective et généralisée des textes régissant les marchés publics et délégations de service public et au regard des résultats obtenus, notamment en matière de formation et de renforcement des capacités des différents acteurs, de décisions rendues à l'issue des recours et dénonciations et des dysfonctionnements relevés lors des audits annuels indépendants des marchés publics, de revoir le dispositif juridique et ou institutionnel des marchés publics afin d'améliorer efficacement le rendement des importants investissements opérés par le gouvernement pour le développement de notre pays.

L'objectif principal de la relecture est de recueillir et d'analyser les griefs, les observations et les propositions des acteurs de la commande publique, d'en étudier leur bien fondé et leur pertinence en vue de les prendre en considération, dans la mesure du possible, pour améliorer, réajuster et adapter la réglementation aux grands enjeux de passation des marchés publics et délégations de service

marchés publics  
- Lever les goulots d'étranglement procéduraux de nature à augmenter sensiblement le taux d'absorption des crédits d'investissements.

Il est à souligner que l'Autorité de régulation des marchés publics est une Autorité administrative indépendante, qui jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière. Sa mission consiste à



Vue partielle des participants

public" a dit René Kapou, le Directeur Général de l'ARMP. Mais il eu a préciser que la présente activité n'a pas pour finalité ni de remettre en cause l'ensemble des acquis fondamentaux du projet communautaire de réforme des marchés publics ni de dépouiller les textes actuels de leur substance. Il s'agira finalement pour les participants d'apporter les précieuses contributions, et d'être conformes aux exigences de l'Observatoire Régionale des Marchés Publics.

L'ARMP attend donc de ces travaux, les résultats ci après.

- les différents griefs et observations recueillis auprès des différents acteurs de la commande publique et des partenaires techniques et financiers sont analysés

- les propositions d'amélioration des textes sont examinées

- la pertinence des griefs, observations et propositions sont étudiés

- un rapport synthétisant les résultats auxquels est parvenu le comité est établi et transmis au conseil de régulation de l'ARMP étant donné que le gouvernement attend de l'ARMP et du système de passation des marchés publics des propositions visant à :

- Modifier la réglementation des marchés publics afin de d'améliorer la perception des acteurs et du citoyen

- Allier l'économie, l'efficacité et l'efficacité en simplifiant les procédures et en réduisant sensiblement les délais de passation des

assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de service public.

Pour se faire, elle émet des avis, propositions ou recommandations, dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière de marchés publics et de délégations de service public, assure en collaboration avec la direction nationale du contrôle des marchés publics, l'information, la formation de l'ensemble des acteurs de la commande publique, le développement du cadre professionnel et l'évaluation des performances des acteurs du système de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics et délégations de service public.

L'ARMP exécute d'autre part, les enquêtes, met en œuvre des procédures d'audits techniques et/ou financiers indépendants, sanctionne les irrégularités constatées et procède au règlement non juridictionnel des litiges survenus à l'occasion de la passation des marchés et délégations de service public.

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) est composée de trois(03) organes ainsi qu'il suit :

- le conseil de régulation (CR)
- la direction générale (DG)
- le comité de règlement des différends (CRD)

Koudjoukabalalo



Le DG de l'ARMP-Togo (au milieu) ouvrant les travaux

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

Transparence - Equité - Développement  
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS  
COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS

DECISION N° 045-2014/ARMP/CRD DU 13 AOÛT 2014  
DU COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS STATUANT  
EN FORMATION LITIGES PRONONCANT LA SUSPENSION  
DE LA CONSULTATION RESTREINTE  
N° 18/TdE/DG/DPET/SPERCT/CPMP/CCMP/2014  
DU 09 AVRIL 2014 DE LA SOCIETE TOGOLAISE  
DES EAUX (TdE) RELATIVE A LA FOURNITURE ET  
CONFIGURATION DES TERMINAUX DE RELEVES PORTABLES

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS STATUANT EN FORMATION LITIGES,

Vu la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public ;

Vu le décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public ;

Vu le décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics modifié par le décret n° 2011-182/PR du 28 décembre 2011 ;

Vu le décret n° 2011-145/PR du 16 septembre 2011 portant nomination des membres du Conseil de régulation ;

Vu le décret n° 2011-148/PR du 12 octobre 2011 portant nomination du Directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) ;

Vu la décision n° 002/2012/ARMP/CR du 03 janvier 2012 portant règlement intérieur du Conseil de régulation des marchés publics ;

Vu la décision n° 002/2012/ARMP/CR du 3 janvier 2012 portant règlement intérieur du Conseil de régulation des marchés publics ;

Vu la décision n° 003/2012/ARMP/CR du 3 janvier 2012 portant nomination des membres du Comité de règlement des différends (CRD) ;

Vu la dénonciation anonyme non datée, enregistrée au secrétariat du Comité de règlement des différends (CRD) le 23 juillet 2014 sous le numéro 1796 ;

Sur le rapport du Directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics ;

En présence de Madame Ayélé DATTI, Président, de Messieurs Alexis Coffi AQUEREBURU, Abeyeta DJENDA et Kuami Gaméli LODONOU, membres du Comité de règlement des différends ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Adopte la présente décision fondée sur les faits et moyens exposés ci-après :

### SUR LA RECEVABILITE

Considérant qu'aux termes de l'article 29 nouveau du décret n° 2011-182/ PR du 28 décembre 2011 modifiant le décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation des marchés publics, le Comité de règlement des différends peut recevoir les dénonciations des irrégularités constatées par les parties intéressées ou faites par toute autre personne avant, pendant et après la passation ou l'exécution des marchés publics et délégations de service public ;

Que si ces faits caractérisent des violations de la réglementation relative à la passation des marchés publics, le Président du CRD saisit le comité soit en formation litiges, soit en formation disciplinaire selon les cas ;

Considérant que par courrier adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), un individu désirant garder l'anonymat a dénoncé des irrégularités qui entachent la procédure d'attribution de l'appel à concurrence internationale n° 04B/PADAT-FIDA/COD/2014 du 06 février 2014 du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche relatif à la fourniture et livraison de 240 despateuses-égreneuses-vanneuses de maïs, 35 décortiqueuses-polisseuses de riz, 50 batteuses-vanneuses de riz, 200 bâches agricoles et 100 râpeuses mécaniques et 100 presses manuelles à manioc ;

Considérant qu'en application de l'article 29 susvisé, Madame le Président du CRD a saisi la formation litige du CRD des faits d'irrégularités sus-évoquées ;

Que cette saisine n'étant enfermée dans aucun délai, il y a lieu de la déclarer recevable et d'ordonner la suspension de la procédure de passation dont s'agit jusqu'au prononcé de la décision du Comité de règlement des différends au fond ;

### DECIDE :

1- Déclare recevable la saisine de Madame le Président du Comité de règlement des différends ;

2- Ordonne la suspension de l'appel d'offres susmentionné jusqu'au prononcé de la décision du Comité de règlement des différends au fond ;

3- Dit que la présente décision est immédiatement exécutoire nonobstant toutes voies de recours ;

4- Dit que le Directeur général de l'ARMP est chargé de notifier au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et à la Direction nationale du contrôle des marchés publics la présente décision qui sera publiée.

LE COMITE DE REGLEMENT DES DIFFERENDS (CRD)

## Zozo

### LES POPULATIONS DE TOTSI KPATÉFI CACAVÉLI DÉNONCENT L'IMPLICATION DU PRÉFET MÉLÉBOU DANS LE CHOIX DE LEUR CHEF DE VILLAGE



Togbui Akpabè Kodjovi, Chef du village de Totsi Cacavéli

Confrontées à l'imposition d'un nouveau chef traditionnel, les populations du village de Totsi Kpatéfi Cacavéli (village d'Agoè (banlieue de Lomé) se sont réunies ce dimanche au domicile de celui qu'elles considèrent comme "leur chef" pour dénoncer "le coup de force du préfet Koffi Mélébou".

A l'origine de ce mécontentement, l'arrêt de reconnaissance signé pour le sieur Aziamalé N'kroumah, en lieu et place de Togbui Akpabè Kodjovi, qui occupe les fonctions de chef du village de Totsi Kpatéfi Cacavéli suivant les rites traditionnels et les coutumes dudit village depuis le décès de l'ancien chef en 2009.

Pour la population, "c'est du jamais vu que ce soit au préfet de décider et d'imposer celui qui doit diriger un peuple Ewé du village de Totsi Kpatéfi Cacavéli".

C'est la communauté qui désigne son chef et le soumet aux autorités, soutient-elle, tout en s'insurgeant contre le préfet qui "s'investit trop dans cette nomination".

"Nous ne pouvons pas donner la chefferie à quelqu'un selon nos rites et coutumes et qu'une autre personne vienne la revendiquer. Ce qui se passe actuellement peut porter malheur à notre village et nous voulons que les autorités laissent la population elle-même choisir son chef comme le veut notre tradition", a confié Atsou Kodjogan, collaborateur et conseiller du chef canton d'Agoè, Sédzro IV.

Les autochtones de ce quartier dénoncent par ailleurs "le manque de respect" de la part du préfet du Golfe à leur chef canton au cours de la rencontre tenue mardi dernier au bureau dudit préfet pour trouver une solution idoine à cette situation qui menace la paix et la quiétude du village.

"Le préfet a méconnu l'autorité de notre chef canton qui a demandé la parole, en lui intimant l'ordre que son règne s'arrêterait à son palais. Il m'a fait sortir de la salle quand j'ai voulu réagir par rapport à ce qu'il a dit. Nous devons du respect au préfet, mais nous ne comprenons pas que le préfet ne nous doive pas du respect", s'est laissé aller avec colère Atsou Kodjogan.

Pour l'heure, "pas la violence", les voies de recours "officiels pacifiques" seront privilégiés, a-t-il ajouté.

### LE TOGO PARIE SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

D'ici 2020, le Togo ambitionne de parvenir au seuil de 20% concernant les énergies renouvelables. Un plan d'action devrait être lancé d'ici quelques mois afin de tracer la feuille de route et de préciser la nature de l'investissement.

La Cédéao recommande que 75% de la population rurale soit approvisionnée par l'extension des réseaux et environ 25% par des mini-réseaux hybrides autonomes alimentés par les sources renouvelables.

Le Togo offre un cadre favorable pour la mise en œuvre d'installations en énergie alternative : hydroélectricité, solaire, éolien, biocarburants', assure Noupokou Dammipi, le ministre des Mines et de l'Energie.

Plusieurs projets sont dans les cartons. On peut citer, notamment, la centrale éolienne de 25.4 MW et l'électrification de 22 villages par un système solaire photovoltaïque.

## ZOZO

LES FILLES TOGOLAISES S'ORGANISENT AUTOUR D'UN CONCEPT "NAPPY 228"

"Be natural and happy" (sois naturel et heureux) ou encore donne la forme contracte Nappy. C'est autour de ce concept que les filles essentiellement des coiffeuses, des tresseuses, ont réfléchi hier à Lomé. Objectif, se connaître et échanger sur les avantages de choisir d'être Nappy. C'est la première fois que cet événement s'organise à Lomé.

"Il a fallu qu'on m'administre des antibiotiques pour que je découvre la limite des cheveux défrisés. Le constat fut affreux sur ma tête. J'ai délibérément choisi de retrouver mes cheveux Nappy", aime à dire Laysha Lee. L'idée est née sur la toile, les réseaux sociaux d'un constat selon lequel, les cheveux naturels crépus résistent plus aux antibiotiques contrairement à ceux défrisés, qui se cassent ou chutent à la moindre présence d'antibiotique dans l'organisme de l'intéressé. Pis, certaines filles dont les cheveux sont moins résistants peuvent à force de défriser devenir chauves.

"On ne force personne d'ailleurs à conserver son cheveu naturel. C'est aussi bien beau d'avoir les cheveux défrisés, soyeux mais c'est mieux de préférer la texture de mes cheveux naturels", a indiqué Yasmine l'une des initiatrices de cette rencontre.

Les initiatrices du concept sont unanimes sur la beauté du naturel d'où la nécessité de demeurer naturelles. Elles ont en outre parlé de l'importance du pagné dans la vie d'une fille, d'où sa valorisation.

AMÉTOTOA 2014' GLOUH MICHEL, NOURIDINE AFOH, ISSA SALISSOU SUR LES PLUS HAUTES MARCHES DE LEUR CATÉGORIE

Dimanche dernier particulier pour les amoureux de la Plage. Eh bien, une ambiance particulière a réuni de milliers de togolais. C'était lors de la finale de la compétition d'haltérophilie AME TOTOA.

Dénommée "AMÉTOTOA 2014", un sport d'haltérophilie, une discipline qui met en exergue, la force physique et la musculature.

Après l'étape des demi-finales, la grande finale a eu lieu hier le 17 août à la plage de Lomé en face de l'Hôtel Ibis Centre.

Organisée par Stamina Gaba en collaboration avec Sergio Sport, une société de vente de matériels sportifs et promoteur d'événements sportifs, la compétition a permis aux trois gros bras de remporter les meilleurs lots. Il s'agit respectivement de Glouh Michel, de Nouridine Afoh, et d'Issa Salissou.

Trois épreuves essentiellement à savoir le Power lifting, la résistance et le Body Show ont meublé cette édition. L'objectif est d'offrir aux pratiquants une notoriété, en suscitant une visibilité, un engouement et l'adhésion pour la pratique de la discipline et faire la promotion de la discipline en détectant les talents.

Dans la catégorie des Curling, Glouh Michel remporte le 1er prix composé d'une enveloppe de 70 000 FCFA et un trophée; Nouridine Afoh est classé 1er dans la catégorie "Résistance" et part avec une enveloppe financière de 100.000 francs, un trophée et un écran Led. Dans le body show, Issa Salissou gagne une moto sanya, un trophée ainsi qu'une enveloppe de 100.000 FCFA.

Batossé Yannick est sacré champion dans la catégorie "powerlifting" - 90kg. Il enlève lui aussi 100.000FCFA, un trophée et une moto Sanya. Le gros lot composé d'une enveloppe de 150.000FCFA, un trophée et une moto Sanya ainsi que d'autres prix a été soulevé par Ekoué Kankoué, vainqueur dans la catégorie +90kg.

"Avant de faire quelques choses sur le plan international, il va falloir jauger des athlètes sur le plan national. Je crois que c'est une bonne initiative qu'il faut soumettre au comité national olympique togolais afin que les pratiquants aient l'opportunité de se mettre en vitrine", a laissé entendre le parrain de l'événement, Benissan Serge, Directeur Général de la société Sergio Sport.

Source : icilome.com

## EDUCATION : Les frais d'inscription dans les universités du Togo pourraient connaître une augmentation l'année prochaine

SELON LE ministre Octave Nicoué Broohm, de l'enseignement supérieur, il "s'agit de donner un peu plus de chance aux étudiants travailleurs de réussir plus vite. Cette mesure sera accompagnée par la régularité des bourses et allocations. Nous prévoyons même les augmenter", a confié M.Broohm.

Et d'ajouter que, loin de décourager les étudiants, le gouvernement pense relever le niveau dans l'enseignement supérieur. "C'est plutôt une manière de les inciter à travailler et à être compétitif après les études", précise le ministre.

Le ministre revient également sur la suppression du poste de rectorat qui, dit-il ne répondait plus à aucun besoin.

"C'est dans les pays où il y a plu-

sieurs universités que le rectorat est efficace. Ici, nous avons déjà des chancelleries qui travaillent. Nous avons dû supprimer ce poste pour donner la chance à d'autres domaines d'éclorre", a indiqué Octave Nicoué Broohm.

Pour ce qui concerne le personnel du rectorat, M.Broohm précise que, le gouvernement a pris soin de ne pas envoyer le personnel au chômage.

"Nous avons reversé le personnel du rectorat dans un autre service. Parce que nous nous sommes dit qu'il n'y a pas question de les laisser sur le carreau", a expliqué le ministre.



Le ministre Octave Nicoué Broohm

"Il y a beaucoup de travail à faire dans nos universités aujourd'hui. Il n'est donc pas bien de gaspiller de l'argent dans un domaine qui n'est pas productif. Il faut rassembler les énergies pour doter les universités d'infrastructures. Nous prévoyons construire des amphithéâtres dès la rentrée prochaine", a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur.

Source : icilome.com

## Côte d'Ivoire : Les palmiers qui produisent de l'électricité

LA CÔTE d'Ivoire sera dans moins de deux ans, le premier pays africain à disposer d'une centrale d'énergie alimentée par de la biomasse connectée au réseau national. Initié par l'Ivoirien David Billon de la société Biokala, le projet sera réalisé à Aboisso, une localité située à une centaine de Km à l'Est d'Abidjan.

La nouvelle centrale produira environ 288 GWh d'électricité et réduira la dépendance énergétique de la Côte d'Ivoire. Selon le site du magazine Jeune Afrique, le coût de la construction de la centrale est estimé à 50 millions d'euros.

Les principaux partenaires du



projet sont Sifca (dont Biokala est une filiale), EDF et Bouygues. Sifca s'engage à fournir la matière première qui servira à assurer le fonctionnement de la centrale. En effet le projet nécessite environ 300 000 tonnes de biomasse. Les troncs et

des feuilles de palmier seront utilisés dans la production de l'énergie électrique. Cette matière ne sera pas difficile à trouver car David Billon et sa famille sont actionnaires de Sifca, premier producteur d'huile de palme en Afrique de l'Ouest.

Selon Jeune Afrique, Biokala ambitionne de poursuivre l'aventure ailleurs en Côte d'Ivoire et même dans d'autres pays africains, où les centrales électriques à partir de biomasse restent rares. Seul le Kenya en compterait une à ce jour.

Source : africatosucces.com

## SOCIÉTÉ / CULTURE:

### "Hogbézan" célébré ce samedi dans l'allégresse par les natifs de Yoto

L'AMBIANCE était toute particulière ce samedi à Tabligbo où les fils et filles de la préfecture se sont retrouvés pour célébrer la 30<sup>ème</sup> édition de "Hogbézan", leur fête traditionnelle. Venus des douze cantons de la préfecture et d'autres grandes villes et de la diaspora, les natifs de ce milieu se sont réjouis durant des heures pour cette fête placée sous le signe de la réconciliation et de la fraternité.

Le "Hogbézan" rappelle les péripéties de l'installation dans ce milieu des Ewé issus du grand exode de Notsé au début du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Le chef de l'Etat était représenté par le ministre de la justice Koffi Esaw. Plusieurs cadres de Yoto (leaders de partis politiques et députés) étaient présents. Parmi ces derniers, on notait la présence du président de l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS) Agboyomé Kodjo.

Plusieurs groupes traditionnels ont animé le coin, avec des rythmes et des danses bien variées. Certains invités -- pagné bien noué -- n'ont pas hésité à esquiver au milieu de la

foule, quelques pas de danses.

La première édition de "Hogbézan" - fête historique des Ewé - a été célébrée en 1984, suite à une réflexion des cadres de la préfecture, afin que les fils de cette localité puissent se retrouver une fois dans l'année, dans une ambiance très festive pour penser au développement de leur milieu.

"Ce sont des réflexions qui ont été bien mûries, afin de permettre aux fils et filles de notre préfecture de resserrer leurs liens", a expliqué Togbui Kokou Ekon III, chef section Eweto-Yoto.

Selon le ministre de la justice, ces genres de manifestations traditionnelles doivent favoriser des échanges, en vue de nouvelles opportunités de développement culturels.

"Aujourd'hui, tout développement maîtrisé et authentique a un socle culturel, les dynamiques actuelles autour des entreprises culturelles (...)", a souligné Koffi Esaw.

"Les fêtes traditionnelles constituent un vecteur de cohésion nationale et une communion avec la source, une valorisation des expériences



Prestation de danse de jeunes filles

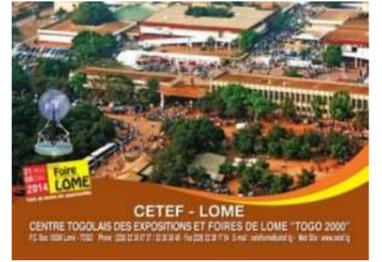
millénaires de nos ancêtres. Sans ces rendez vous culturels, nous serons perdus", a pour sa part souligné Agboyomé Kodjo.

Durant la fête, les autorités ont profité de l'occasion pour sensibiliser l'assistance sur la fièvre hémorragique Ebola, qui fait ravage dans certains pays de la sous-région.

Aucun cas n'est enregistré au Togo. L'épidémie a déjà fait plus de 1.000 morts en Afrique de l'Ouest: en Guinée, au Liberia, en Sierra Leone et au Nigeria.

## 12<sup>ème</sup> foire internationale de Lomé : Le Cetef outille les exposants

LA 12<sup>ÈME</sup> édition de la Foire internationale de Lomé se tiendra du 21 novembre au 08 décembre 2014. Le plus grand rendez-vous commercial et d'affaire du pays innove cette année avec une formation à l'endroit des exposants. Selon un communiqué du Centre Togolais des Expositions et Foire (CETEF), cette formation vise à outiller les exposants pour qu'ils profitent au maximum de la foire.



Les 27, 28 et 29 août 2014, le Centre Togolais des Expositions et Foire (CETEF), promoteur de 12<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale de Lomé, formera les medias partenaires sur les dispositions à adopter afin de rentabiliser leur participation à ce rendez-vous international. Cette rencontre permettra aux professionnels de la presse d'aller au-delà des simples couvertures médiatiques classiques. Le CETEF organisera une formation similaire les 28 et 29 août 2014 cette fois-ci à l'endroit des opérateurs économiques.

Notons que la 12<sup>ème</sup> foire internationale de Lomé sera couplée avec le premier "Salon International des Energies Renouvelables" qui sera organisé du 21 au 26 novembre 2014. Il est annoncé au programme, des expositions sur toutes les technologies en matière d'énergie renouvelable, des colloques, rencontres de partenariat et espaces de démonstration.

Source: Africatopsucces.com

## Coupe du Monde de Football féminin/Canada 2014 : Le Nigeria et la France font la différence

LE NIGERIA et la France sont en demi-finales de la Coupe du Monde Féminine U-20 de la FIFA 2014, après avoir dominé respectivement la Nouvelle-Zélande et la République de Corée.

Face aux Océaniennes, les joueuses de Peter Dedevo ont fait preuve d'un allant offensif et d'une efficacité redoutables. Les Falconets ont fait mouche à deux reprises en 12 minutes et, par la suite, leur supériorité n'a jamais été remise en question. Les Africaines atteignent donc le dernier carré de la compétition pour la troisième fois de suite, après Allemagne 2010 et Japon 2012.

Depuis le début de la compétition, les équipes asiatiques donnent du fil à retordre à leurs adversaires. La RDP Corée avait créé la surprise en éliminant en quart de finale les États-Unis, tenants du titre. De son côté, la France a dû en passer par l'épreuve des tirs au but pour se débarrasser de la République de Corée.

### Résultats

#### Quarts de finale

Nigeria - Nouvelle-Zélande 4:1

France - République de Corée 0:0, 4:3 t.a.b.

### Le but

Nigeria - Nouvelle-Zélande 2:0, Asisat Oshoala (12')

L'attaquante nigérienne a livré un match exceptionnel face à la Nouvelle-Zélande. Non contente d'ouvrir le score en début de rencontre, Oshoala s'est encore illustrée quelques minutes plus tard en dou-



Les joueuses nigériennes célébrant un but face aux Océaniennes. Les Françaises sériennes et efficaces.

blant la mise. Habilement servie en profondeur par Chinwendu Ihezuo, la milieu de terrain a laissé ses adversaires sur place pour conclure à bout portant, sans laisser la moindre chance à la malheureuse gardienne néo-zélandaise.

### Les moments-clés

Une affaire de vitesse : Depuis le début du tournoi, la Nigeria s'est fait une spécialité de démarrer ses matches tambour battant. Contre la République de Corée, les Falconets avaient déjà signé le but le plus rapide de l'histoire de la Coupe du Monde Féminine U-20, après 18,071 secondes de jeu. Les Néozélandaises étaient prévenues, ce qui ne les a pas empêchées de subir le même sort. Cette fois, Asisat Oshoala s'est chargée d'appliquer la sentence. En déboulant la situation après 32 secondes de jeu, elle est en outre devenue la deuxième buteuse la plus rapide de l'histoire de la compétition.

Double intervention : Solene Durand s'est retrouvée sous le feu des projecteurs, quelques minutes à

peine après le début de la seconde mi-temps du match entre la France et la République de Corée. Les Asiatiques pensaient avoir fait le plus difficile en obtenant un penalty consécutif à une faute de Marine Dafeur sur Lee Geummin. C'était sans compter sur Durand, partie du bon côté pour repousser la frappe de Lee Sodam. La gardienne française a ensuite fait apprécier ses réflexes en plongeant dans les pieds de Namgung Yeji pour mettre un terme définitif à cette action.

Stabilité contre rotation : Il suffit d'étudier de près les derniers matches des Bleuettes pour mesurer la qualité de l'effectif français. Toutes les joueuses ont eu l'occasion d'entrer sur le terrain, à l'exception de la troisième gardienne Deborah Garcia. Griedge MBock Bathy est la seule Française à avoir disputé l'intégralité des matches de son équipe. Cette gestion du groupe tranche avec les choix opérés par la République de Corée : le sélectionneur Jong Songchon a systématiquement reconduit le même onze de départ. Suspendue pour accumulation de

cartons jaunes, Park Yeeun était la seule à manquer à l'appel en quart de finale.

### La stat

Le Nigeria marque les annales du tournoi cette année. À la 90ème minute du match contre Nouvelle-Zélande, Uchechi Sunday a inscrit le 700ème but de l'histoire de la Coupe du Monde Féminine U-20.

### Entendu...

"Je suis très satisfait de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant. Je suis prêt pour la Corée du Nord. Je connais bien cette équipe et son entraîneur. Je veux gagner ce match absolument" - Peter Dedevo, sélectionneur du Nigeria

### Le programme

Mercredi 20 août 2014

### Demi-finales

RDP Corée - Nigeria, Moncton, 17h00

Allemagne - France, Montréal, 19h00

(horaires en heure locale)

Source : FIFA.com

## Togootball D1 :

# Le leader AS Togo Port battu, Sémassi s'installe dans le fauteuil du leader

Changement de leader au classement de la D1 togolaise à l'issue de la 18è journée disputée ce week-end. C'est Semassi de Sokodé qui a pris les commandes après sa victoire 1-0 sur le leader AS Togo Port. Le troisième au classement, Anges FC reprend du poil de la bête avec une victoire à domicile.

C'est le premier succès sur le terrain du champion en titre depuis la reprise de la phase

retour du championnat. C'est Unisport qui a fait les frais de ce retour en forme des Anges (2-1).

La surprise de cette journée est venue de Dapaong, où, Dyto est allé faire sa loi aux Lions du tône 2-1. C'est la première défaite de Foadan à domicile cette saison.

L'AS Douanes également se donne une bouffée d'oxygène en dominant ASKO 2-0.

Gomido remporte le derby de Kloto devant Marantha 2-1.



Les Guerriers de Tchaoudjo

## Eliminatoires CAN Juniors 2015:

# Le Togo battu à Bamako : 2 buts à 0

LES EPERVIERS juniors ont discuté ce dimanche 17 août 2014 à Bamako dans la capitale malienne, le 3ème tour éliminatoire aller de la CAN 2015 de leur catégorie. Match que les togolais ont perdu sur un score de deux buts à 0 face aux aiglons maliens.

Il faut préciser que cette équipe togolaise avec à sa tête le coach Adam Fazazi a pourtant bien préparé cette rencontre.

La suite s'annonce très difficile pour les jeunes rapaces togolais, puisqu'ils recevront les maliens dans deux semaines à Lomé et devront remonter les deux buts pour espérer se qualifier pour la phase finale.



Les Eperviers juniors

Notons que les jeunes togolais ont créé la surprise lors du deuxième tour en battant Maroc 4 buts à 2 à Rabat alors qu'ils ont été battus deux

semaines plutôt par la même formation à Lomé 2 buts à 0.

Source : Togofoot.info

lemedium2013@yahoo.fr

## Zozo

ELIM CAN 2015: GUINÉE - TOGO  
SE JOUERA À CASABLANCA



Le Syli national de Guinée

Maroc, terre d'accueil pour la Guinée et le Togo. Contrainte par la CAF de délocaliser son match contre le Togo en raison du virus Ebola, la Guinée a enfin choisi. Le Syli accueillera les Eperviers le 05 septembre à Casablanca au Maroc. L'annonce a été faite ce lundi par les autorités guinéennes. Elle sera notifiée dans les prochaines heures à la CAF.

Selon les informations, la Guinée a finalement choisi le Maroc pour sa proximité avec la France (lieu de regroupement de l'équipe) d'où viendront plusieurs de ses joueurs expatriés et également avec Kampala où le Syli se déplacera après son match contre le Togo pour y affronter l'Ouganda pour la 2è journée des éliminatoires de la CAN 2015. La Guinée avait également sondé Dakar pour accueillir le match.

Casablanca devrait donc être le lieu de la réception du Togo par la Guinée (une nouvelle fois) dans le cadre du dernier tour des éliminatoires de la CAN U17, Niger 2014. Ce sera le 14 septembre prochain.

## LE TOURNOI DOCTEUR KAULO ADÉMARRÉ



Vue partielle du public au démarrage du tournoi

Initié par l'Alliance des Jeunes pour le Développement du Togo l'AJD-TOGO de l'honorable Franck Segoo avec l'appui de l'association des cadres de la préfecture du zio, première édition du tournoi dénommé "tournoi Dr Kaolo" a démarré ce samedi 16 août 2014 dans la ville de Tsévié à 35 km de Lomé. La cérémonie de lancement a s'est déroulée sous une pluie en présence des autorités administrative, militaire et traditionnelle. La compétition regroupe les 17 cantons de la préfecture du Ziplus le village de Wonougba et va couvrir la période d'août 2014 à février 2015 soit environ 8 mois.

Elle va se disputer en 3 phases. Une phase cantonale, chaque canton disposant de 6 équipes va donc dégager une équipe cantonale ce qui fera 17 équipes qui seront réparties en 4 poules de zone et les premiers de chaque joueront les demi-finales et la finale.

L'objectif du tournoi est d'honorer d'une part la mémoire de Edmond Apéti dit Dr Kaolo ancien joueur de l'équipe nationale du Togo, décédé en 1972 et natif de la préfecture du Zio et d'autre part détecter de nouveaux talents pour étoffer l'Espoir FC de Tsévié équipe évoluant en deuxième division togolaise, pour sa montée en division supérieure, cela permettra également aux fils et filles du Grand Zio de se côtoyer et de parler d'une même voix pour le développement de leur préfecture.

Le match inaugural de ce tournoi qui a opposé Renaissance FC d'Adarakpodji à Eagle vert de N'danyi a tourné à l'avantage de Renaissance sur un score de 1 but à 0.

Le coup d'envoi de la compétition a été donné par le ministre des sports et des loisirs, Mme Amouzou-Djakey Angel et son collègue du travail et de la sécurité sociale, John Aglo en présence du commissaire des douanes et des droits indirects Kodzo Adedzét le ministre Foli-BaziKatari. Il faut noter que chaque équipe participante a bénéficié d'un kit sportif et une enveloppe afin de bien démarrer la compétition.

Nos remerciements aux agences  
savoirnews, republicoftogo et  
afrepress pour leur collaboration



# NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92  
A côté de la Pharmacie Campus



- 1- POUR RECRUTER ET TROUVER DES EMPLOIS-ET DES FORMATIONS :**  
[www.emploi.togo.com](http://www.emploi.togo.com)
- 2- POUR TROUVER DES MARCHES PUBLICS ET PRIVÉS, DES APPELS A MANIFESTATION, DES PRESTATAIRES, PUBLIER DES APPELS D'OFFRES:** [www.marchespublicstogo.com](http://www.marchespublicstogo.com)
- 3- POUR TROUVER DES HOTELS, DES RESTAURANTS, DES AUBERGES POUR FAIRE CONNAÎTRE SON HÔTEL :**  
[www.togotourisme.com](http://www.togotourisme.com)
- 4- POUR TROUVER DES VILLA MEUBLEES, DES APPARTEMENTS, DES TERRAINS, DES BOUTIQUES A LOUER, DES BIENS**

## LISTE DES SITES WEB UTILES

- IMMOBILIERS PARTOUT :  
[www.togoimmobilier.com](http://www.togoimmobilier.com)
- 5- POUR HEBERGEMENT SON SITE WEB, ACHETER UN NOM DE DOMAINE, LOUER DES SERVEURS SOUS WINDOWS, JAVA, LINUX :**  
[www.rapidehosting.com](http://www.rapidehosting.com)
- 6- POUR TROUVER DES PARTENAIRES ET FAIRE CONNAÎTRE DES ACTIVITES:** [www.togoannuaire.com](http://www.togoannuaire.com)
- 7- POUR VOS BESOINS EN ARCHIVAGE, INTRANET, FORMATIONS, CONCEPTION DE SITE WEB PRO, SHAREPOINT-INTRANET, ALFRESCO:**  
[www.sogesti.net](http://www.sogesti.net)  
Tel : 22 20 05 53  
e-mail : [info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

## A vendre/A louer

Maison à louer/à vendre sur un lot  
Electricité - Eau



Quartier Agodéké  
Contact : 23 36 49 29



## TOGO EXPRESS

### Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)